La carte suivante permet de dégager des pôles d'emploi d'intérêt local : Lézignan, Mouthoumet et Durban-Corbières. Les valeurs plus fortes dans les parties les plus rurales du Pays indiquent pour les actifs une bonne propension à trouver du travail sur place.

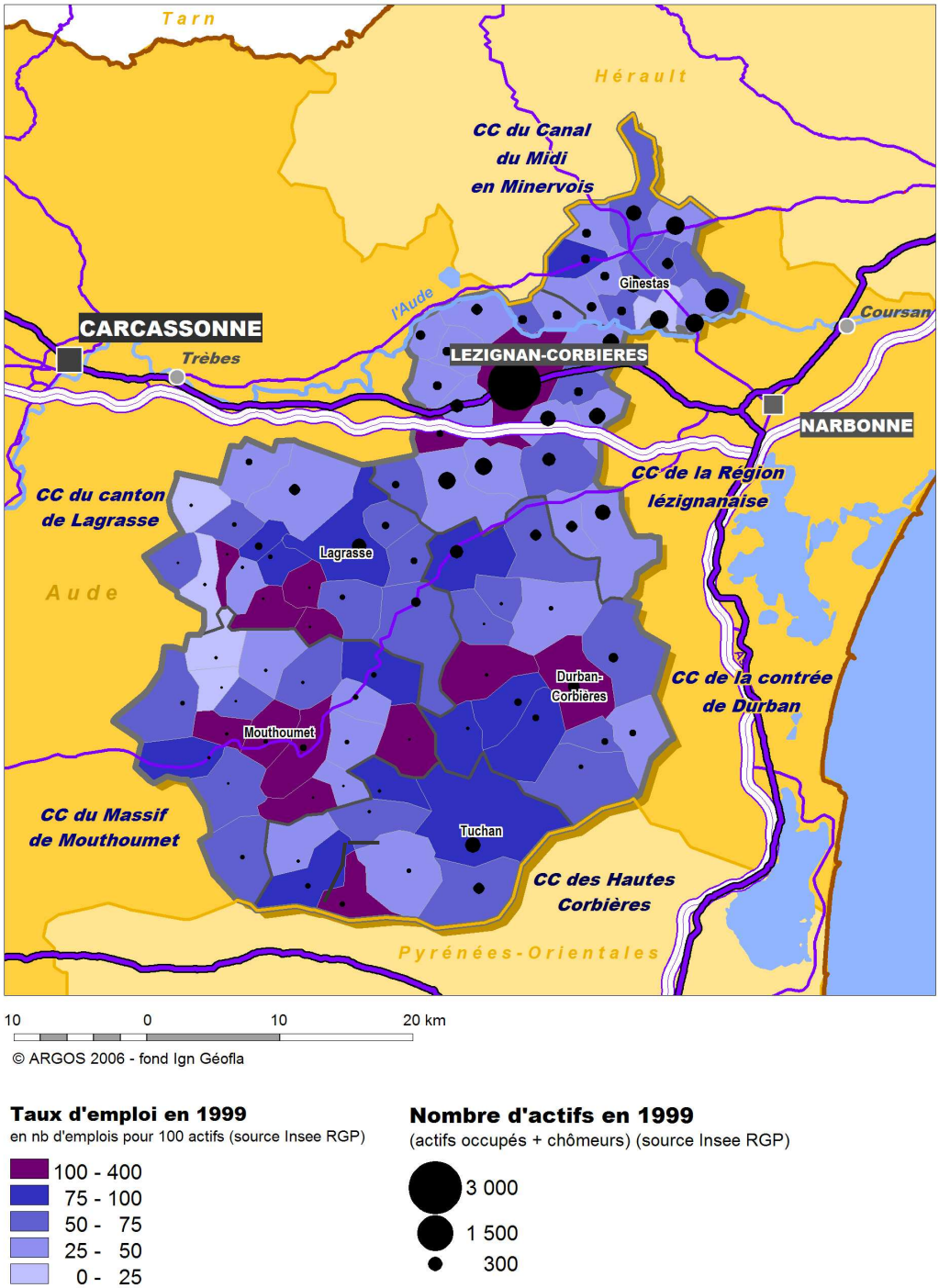

A l'échelle des Communautés de communes

	Population active	Emplois	Taux d'emploi
CC de la contrée de Durban	1 265	945	75
CC du Canal du Midi en Minervois	3 669	1 892	52

CC du canton de Lagrasse	1 152	724	63
CC de la Région lézignanaise	6 991	5 223	75
CC du Massif de Mouthoumet	472	357	76
CC des Hautes Corbières	676	490	72
Pays Corbières et Minervois	**14 225**	**9 631**	**68**
Aude	127 253	102 181	80
Languedoc-Roussillon	956 938	755 345	79

Source : Insee – Données 1999

On constate que :

- le Pays Corbières et Minervois a en 1999 plus de difficultés à pourvoir un emploi pour sa population active que le département ou la région. Les taux d'emploi y sont respectivement de 68, 80 et 79 emplois pour 100 actifs résidents
- Le faible taux d'emploi de la Communauté de communes du Canal du Midi en Minervois viendrait confirmer des phénomènes de péri-urbanisation liés à la proximité de centres urbains importants : Lézignan, Narbonne…

2.3 Données sur le marché du travail

La demande et l'offre d'emploi

Le Pays Corbières et Minervois connaît une augmentation régulière du nombre de demandes d'emploi en fin de mois entre la mi-2002 (1 918 DEFM au 30 septembre) et la mi-2005 (2 159 DEFM au 30 juin) – voir graphique ci-dessous –.
La tendance est identique pour les hommes et les femmes, ces dernières représentant environ 44 % des DEFM (proportions identiques pour l'Aude et le Languedoc-Roussillon).

Selon les trimestres, l'évolution est de +10 à +18 % en 2 ans (2003-2005), en ayant passé la barre des 2 000 demandeurs d'emplois (catégories 1 à 3).
Il est à noter que pendant le même intervalle de temps, la DEFM de l'Aude et du Languedoc-Roussillon n'augmentaient respectivement, et selon les trimestres, que de 7 à 12 % et de 1 à 2 %.
Pour les communautés de communes, les évolutions entre 2003 et 2005 ont en moyenne partout dépassé les 10 % (atteignant même 15 % sur la Région Lézignanaise, et encore 14 % sur le canton de Lagrasse). Par contre le Massif de Mouthoumet est en baisse moyenne de 9 %.

Cette évolution est marquée par une forte saisonnalité : la DEFM diminue durant la période estivale de 5 à 14% selon les années (comparaison des DEFM à fin juin et fin décembre).
Mais cette saisonnalité de l'emploi semble plus atténuée sur le Pays que sur le département (11 à 15 %) ou sur la région (13 à 15 %).

Ce phénomène est plus ou moins marqué selon les Communautés de communes, et les écarts peuvent fortement varier d'une année sur l'autre. Ainsi, elle est très forte sur les Communautés de communes des Hautes Corbières (écart de 14 % en moyenne entre les DEFM de juin et de décembre) et du canton de Lagrasse (11%, mais avec des écarts annuels allant de 26 à -4 % !). Au contraire, elle est plus atténuée pour le Massif de Mouthoumet (4 % seulement, et de manière relativement continue).

La saisonnalité de la demande d'emploi sur le Pays Corbières et Minervois

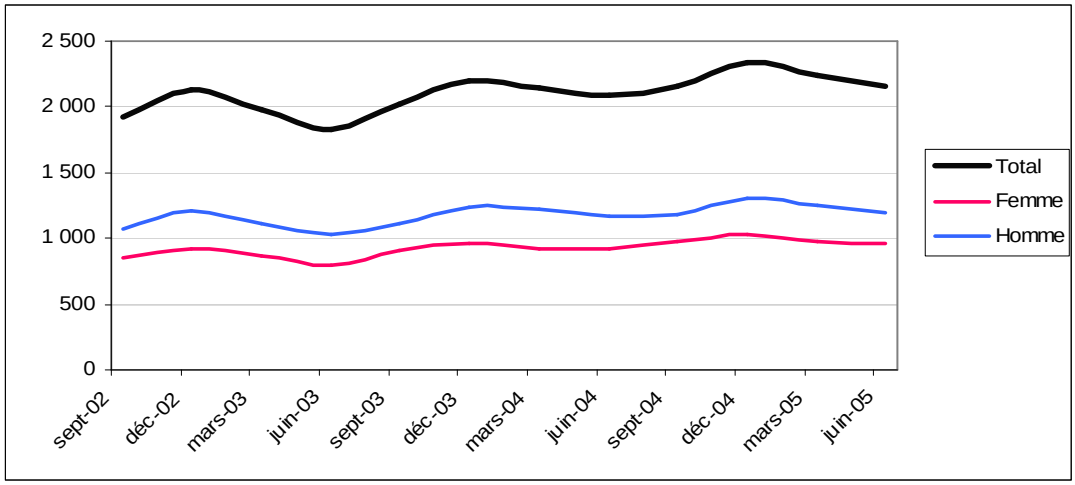

Source : Anpe (DEFM cat. 1, 2 et 3)

En 2005, on relevait sur le Pays Corbières et Minervois 1 538 offres d'emploi pour 2 606 demandes d'emploi, soit un déficit de 40 %.

Répartition des demandes et offres d'emploi *Selon la nomenclature FAP*

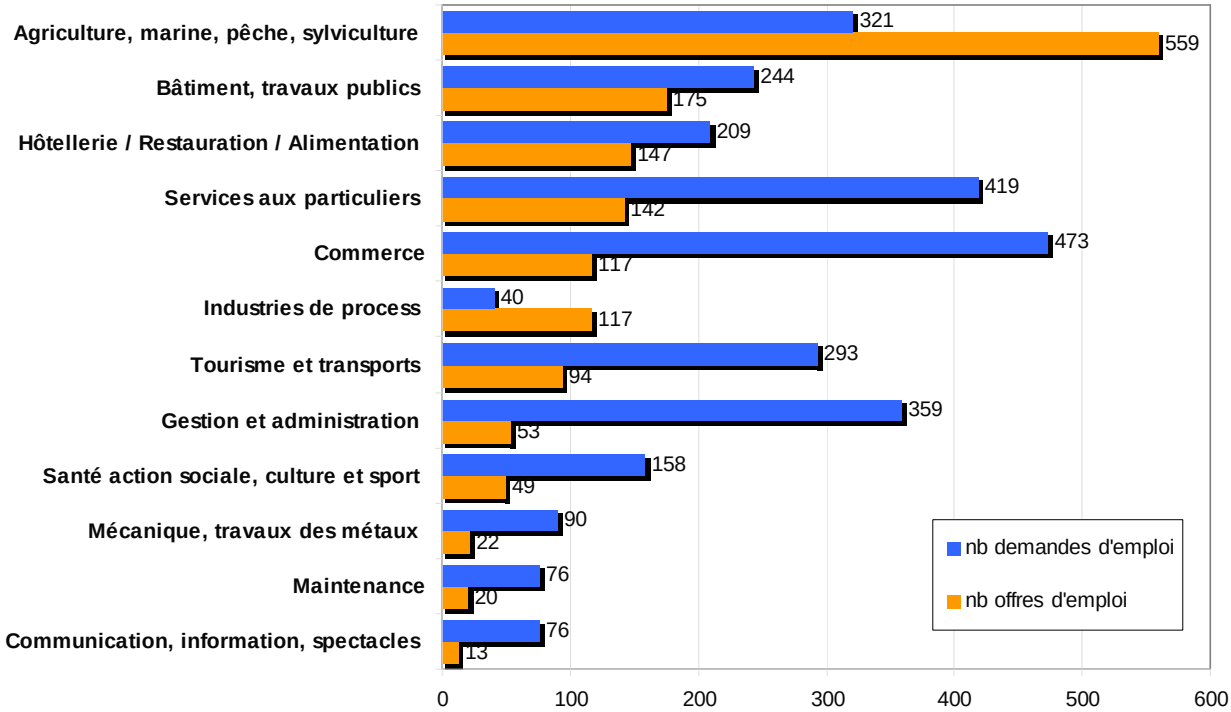

Source : Anpe (de juillet 2004 à juin 2005)

Parmi les 22 familles de métiers que compte la nomenclature FAP (Familles professionnelles), le Pays Corbières et Minervois propose des perspectives intéressantes sur deux d'entre elles, dont la place est moins importante aux niveaux départemental et régional :

- l'agriculture : 559 offres pour 321 demandes (le taux de tension 1 de 1,74 est à comparer à 1,25 pour l'Aude et à 1,17 pour la Région),
- l'industrie de process : 117 offres pour 40 demandes.

A l'opposé, des familles professionnelles sont particulièrement concernées par un déficit d'offres sur le Pays :

- la gestion et l'administration : 53 offres pour 359 demandes (1 offre pour 7 demandes, à comparer à 1 pour 4 pour l'Aude et la Région),

[1] Taux de tension : rapport des offres aux demandes d'emploi

- la famille Santé action sociale, culture et sport : 1 offre pour 3 demandes, soit 2 fois moins qu'aux niveaux départemental et régional,
- le commerce : 117 offres pour 473 demandes en 1 an, soit un taux de tension 2 fois plus inquiétant que pour l'Aude ou le Languedoc-Roussillon.

Quatre familles professionnelles regroupent 66 % des offres d'emploi :
- agriculture,
- construction,
- hôtellerie et restauration,
- services aux particuliers.

A elle seule, la sphère agricole concentre plus d'un tiers (36 %) des offres d'emploi sur un an.

Parallèlement, on constate que environ 50 % des demandes d'emploi s'inscrivent dans des familles différentes, qui sont, par ordre décroissant :
- commerce,
- services aux particuliers,
- gestion et administration,
- tourisme et transports.

La situation est globalement très délicate pour 4 familles en particulier. Un indice de fragilité, comparant les volumes des demandeurs et leur degré de difficulté à trouver un emploi, stigmatise, par ordre décroissant les familles :
- gestion et administration,
- commerce,

et dans une moindre mesure :
- services aux particuliers,
- tourisme et transports.

Enfin, on notera que les femmes sont préférentiellement positionnées sur les familles qui on un taux de tension plutôt faible, et notamment :
- gestion et administration,
- services aux particuliers,
- santé, action sociale, culture et sports,
- communication, information, spectacles.

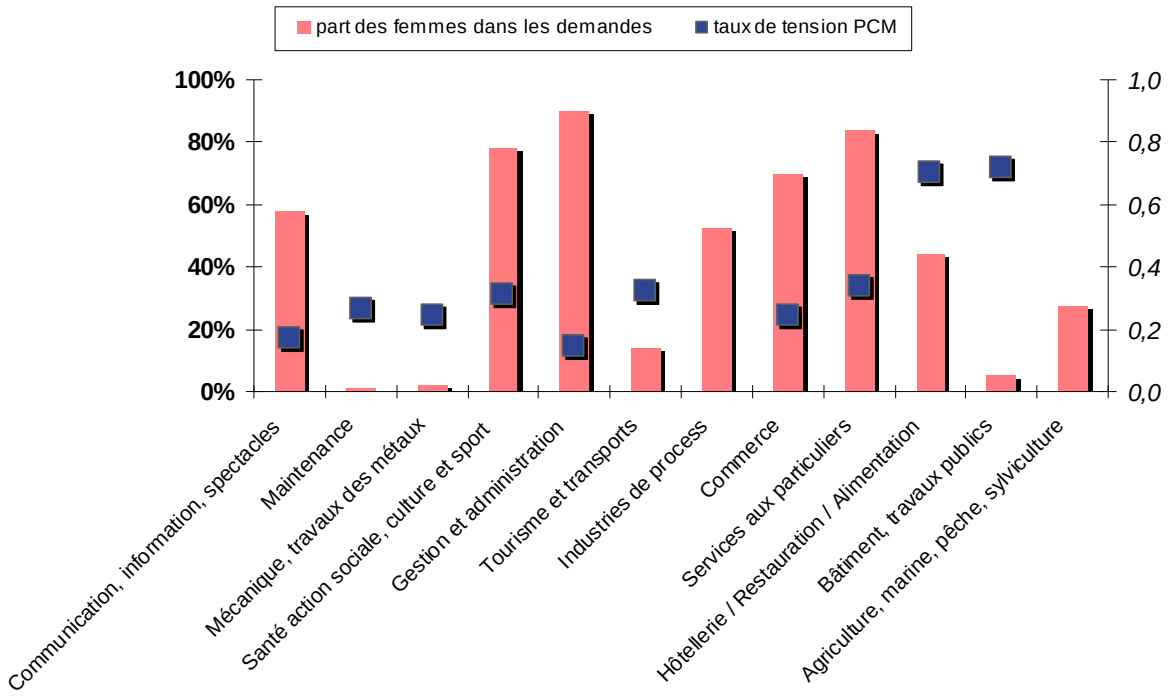

Source : Anpe (de juillet 2004 à juin 2005)

Si l'on s'intéresse à la durée de l'emploi proposé, on constate que 66 % des offres concernent des durées inférieures à 6 mois, et que parmi les 34 % d'offres d'emploi de type A figurent les CDD de plus de 6 mois.

Répartition des offres d'emploi de 2002 à 2005	CC de la contrée de Durban	CC du Canal du Midi en Minervois	CC du canton de Lagrasse	CC de la Région Lézignanaise	CC du Massif de Mouthoumet	CC des Hautes Corbières	Pays Corbières et Minervois
type A (CDD de plus de 6 mois ou CDI)	17%	39%	17%	39%	41%	26%	**34%**
type B (intérim de 1 mois ou plus, CDD de 1 à 6 mois)	45%	52%	36%	42%	56%	58%	**44%**
type C (CDD ou intérim de moins d'1 mois)	38%	8%	47%	19%	3%	18%	**22%**
Volume des offres	204 *100%*	182 *100%*	136 *100%*	936 *100%*	34 *100%*	62 *100%*	**1 554** ***100%***

source : Anpe

Les offres les plus durables ont structurellement été plus nombreuses sur les 2 Communautés de communes les plus urbaines (Région lézignanaise et Canal du Midi en Minervois), et avec des volumes moindres le Massif de Mouthoumet. A l'opposé, les Communautés de communes les plus rurales proposent essentiellement des emplois peu pérennes, voire de très courte durée (près de la moitié des offres sur la Communauté de communes du canton de Lagrasse concernent des emplois pour moins d'un mois).

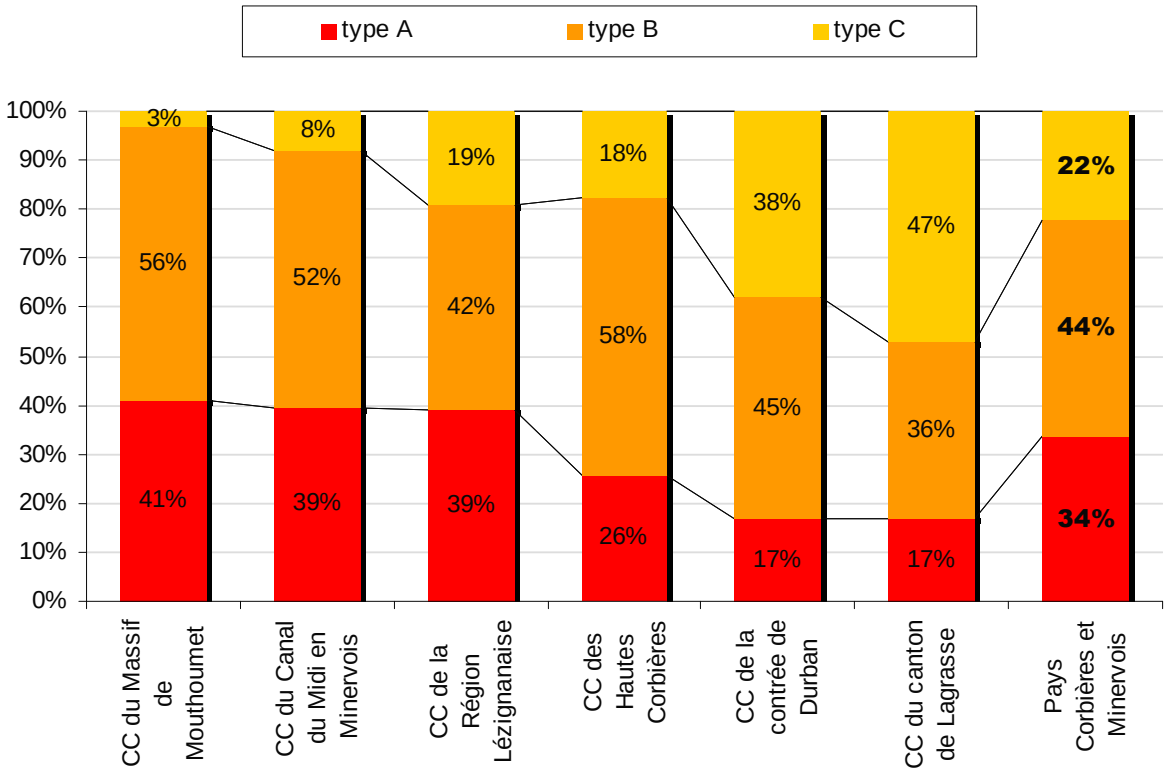

Source : Anpe

L'analyse des niveaux de qualification des demandeurs d'emploi en juin 2005 montre une concentration sur le niveau V (44 %), tandis que seuls 16 % ont un niveau post-bac. 1 demandeur d'emploi sur 5 est très peu ou pas diplômé.
Il est à noter que les femmes sont globalement plus diplômées que les hommes. Elles sont sur-représentées aux niveaux bac et post-bac : 42 % contre 26 % pour les hommes.

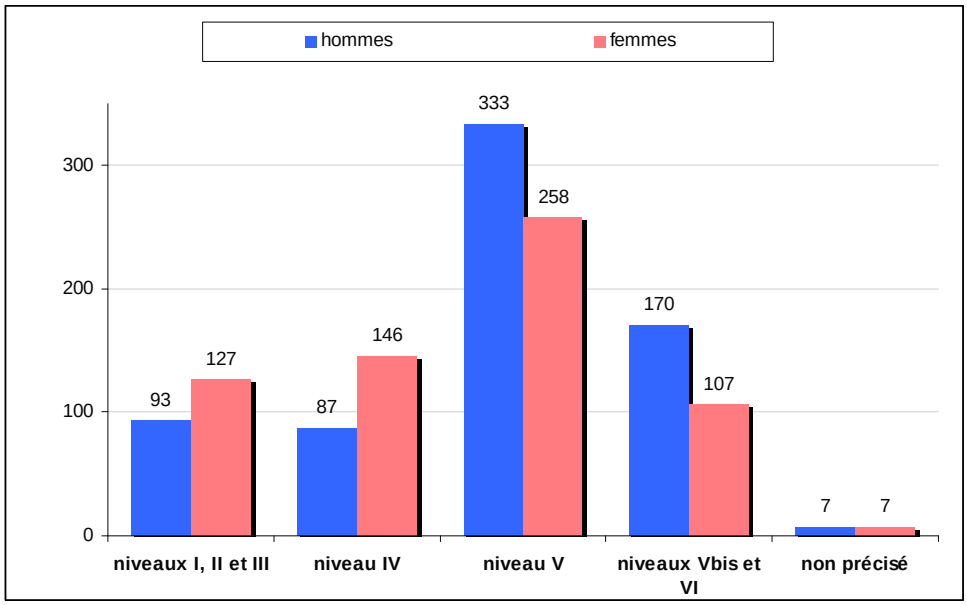

Source : Anpe, juin 2005

On constate que :

- les demandeurs d'emploi de niveau bac et post-bac, hommes et femmes confondus, sont sur-représentés sur les Communautés de communes des Hautes Corbières (51 % contre 33 % pour le Pays Corbières et Minervois) et du canton de Lagrasse (46 %),
-
- les demandeurs d'emploi très peu diplômés sont particulièrement présents sur les Communautés de communes de la Région Lézignanaise (25 % pour 21 % sur le Pays) et de la Contrée de Durban (27 %), alors qu'ils sont particulièrement sous-représentés sur les Communautés de communes du Massif de Mouthoumet (6 %) et des Hautes-Corbières (7 %).